## COMMUNE de MORLANWELZ

Population: 18.700 habitants

#### ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

#### **SECRETARIAT**

\_\_\_\_

**DU LUNDI 21 MAI 2007.-**

C.C.B. 091-0003981-33

**DOCUMENTATION.-**

Tél. (064) 43.17.17 Fax (064) 43.17.21

-----

#### 1. Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain.-

3 demandes de concessions de terrain aux cimetières communaux nous sont parvenues depuis la dernière séance du Conseil Communal.

Elles émanent de :

## Cimetière de Morlanwelz.

#### Concessions temporaires pour 15 ans

M. Houyoux Jean-Luc Avenue Max Buset, 15

CTD

350,00.- €

7100 La Louvière

#### Concessions temporaires pour 50 ans

Mme Pourbaix Madeleine

Rue Alcalène, 2 2,50 m<sup>2</sup> 1.100,00.- €

7140 Morlanwelz

Mme.Conoscente Giuseppa

Rue Notre Dame, 21  $4 \text{ m}^2$  2.100,00.- €

7140 Morlanwelz

\*\*\*\*\*\*

### 2. Fabrique d'église Sainte-Aldegonde - Compte de l'exercice 2006 - Avis.-

Le conseil de la Fabrique d'église Sainte- Aldegonde a arrêté, en séance du 16 avril 2007, son compte de l'exercice 2006.

Il le soumet à votre avis, aux montants ci-après :

## **RECETTES**

- ordinaires : 14.082,48.- €

- extraordinaires : 5.748,65.- € TOTAL GENERAL 19.831,13.- €

#### **DEPENSES**

arrêtées par l'Evêque : 2.958,66.- €
 ordinaires : 11.759,84.- €

TOTAL GENERAL 14.718,50.- €

BONI 5.112,63.- €

Intervention communale : 12.070,03.- €

\*\*\*\*\*\*

## 3. <u>Fabrique d'église Saint-Hilaire - Compte de l'exercice 2006 – Avis.</u>-

Le conseil de la Fabrique d'église Saint-hilaire a arrêté, en séance du 23 mars 2007, son compte de l'exercice 2006.

Il le soumet à votre avis, aux montants ci-après :

#### <u>RECETTES</u>

- ordinaires : 29.693,15.- €
- extraordinaires : 6.508,54.- €

TOTAL GENERAL 36.201,69.- €

#### **DEPENSES**

arrêtées par l'Evêque : 5.520,79.- €
 ordinaires : 24.526,35.- €

TOTAL GENERAL 30.047,14.- €

BONI 6.154,55.- €

Intervention communale : 23.811,83.- €

\*\*\*\*\*\*

### 4. Fabrique d'église Saint-Joseph - Compte de l'exercice 2006 - Avis.-

Le conseil de la Fabrique d'église Saint- Joseph a arrêté, en séance du 19 mars 2007, son compte de l'exercice 2006.

Il le soumet à votre avis, aux montants ci-après :

## RECETTES

- ordinaires :	25.043,93 €
- extraordinaires :	7.980,63 €

TOTAL GENERAL 33.024,56.- €

## **DEPENSES**

- arrêtées par l'Evêque :	2.513,82 €
- ordinaires :	24.323,22 €

TOTAL GENERAL 26.837,04.- €

BONI 6.187,52.- €

Intervention communale : 23.162,76.- €

\*\*\*\*\*\*

## 5. Fabrique d'église Saint-Martin - Compte de l'exercice 2006 - Avis.-

Le conseil de la Fabrique d'église Saint- Martin a arrêté, en séance du 26 mars 2007, son compte de l'exercice 2006.

Il le soumet à votre avis, aux montants ci-après :

#### <u>RECETTES</u>

52.662,83 €
4.075,12 €

TOTAL GENERAL 56.737,95.- €

### **DEPENSES**

- arrêtées par l'Evêque :	5.821,41 €
- ordinaires :	39.295,40 €

TOTAL GENERAL 45.116,81.- €

BONI 11.621,14.- €

Intervention communale : 22.053,16.- €

\*\*\*\*\*\*

## 6. Fabrique d'église Saint-Martin - Budget 2007- Modification budgétaire N°1.-

Le conseil de la Fabrique d'église Saint-Martin soumet à votre avis la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2007.

Augmentation de la part communale de : 150,00.- €

Majoration des recettes : 1.000,00.- €

Majoration des dépenses : 8.620,00.- €

dont 7.620,00.- € à l'extraordinaire

\*\*\*\*\*\*

## 7. <u>Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur communal pour le quatrième trimestre 2006 – Notification - </u>

Vu l'article Art. L1124-42 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatif à la vérification de l'encaisse du Receveur communal au moins une fois dans le courant de chaque trimestre de l'année civile, nous vous invitons à prendre connaissance de la situation de la trésorerie communale au 31 décembre 2006 telle qu'elle a été vérifiée pour le quatrième trimestre 2006

Compte courant à l'Office des Chèques postaux	3.395,02 €
Caisse centrale du Receveur	3.451,83 €
Compte courant au Crédit communal - 091-0003981-33 -	-642.704,13 €
Compte Académie 091-0109016-17	0,00 €
Compte Bibliothèque 091-0115451-50	0,00 €
Compte Centre de plein air 091-01122707-22	0,00 €
Compte Activités extra scolaires 091-0126554-95	0,00 €
Compte commandes de documents - 091-0124847-37	0,00 €
Carnet de compte 091-0122804-31	0,00 €
Dépôt à terme (055-0010511-44)	0,00 €
Dépôt à terme (055-0181345-61 & 055-0220048-61)	0,00 €

Compte subsides et fonds d'emprunts 091-0003983-35	0,00 €
Comptes escomptes de subvention	-117.205,35 €
Comptes ouvertures de crédits (non encore consolidés)	-261,97 €
Comptes ouvertures de crédits consolidés (résidus)	1.441.378,01 €
	688.053,41 €

\*\*\*\*\*\*

# 8. <u>Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur communal pour le premier trimestre 2007 – Notification.</u>

Vu l'article Art. L1124-42 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatif à la vérification de l'encaisse du Receveur communal au moins une fois dans le courant de chaque trimestre de l'année civile, nous vous invitons à prendre connaissance de la situation de la trésorerie communale au 31 mars 2007 telle qu'elle a été vérifiée pour le premier trimestre 2007

Compte courant à l'Office des Chèques postaux	951,79€
Caisse centrale du Receveur	5.215,32 €
Compte courant au Crédit communal - 091-0003981-33 -	8.880,44 €
Compte Académie 091-0109016-17	0,00 €
Compte Bibliothèque 091-0115451-50	0,00 €
Compte Centre de plein air 091-01122707-22	0,00 €
Compte Activités extra scolaires 091-0126554-95	0,00 €
Compte commandes de documents - 091-0124847-37	591,55 €
Carnet de compte 091-0122804-31	0,00 €
Dépôt à terme (055-0010511-44)	0,00 €
Dépôt à terme (055-0181345-61 & 055-0220048-61)	0,00 €
Compte subsides et fonds d'emprunts 091-0003983-35	56.520,51 €
Comptes escomptes de subvention	-419.959,45 €
Comptes ouvertures de crédits (non encore consolidés)	-55.477,69 €
Comptes ouvertures de crédits consolidés (résidus)	1.348.434,20 €
	945.156,67 €

\*\*\*\*\*\*

## 9. <u>Bilan financier et rapport d'activités 2006 de l'ASBL « ESPACE EUROPE » de Carnières – Notification</u>.

L'arrêté de la Région Wallonne portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux du 24 avril 2004 ;

Le code de la démocratie locale et de la décentralisation en ses articles L3331-1 à L3331-9 obligent les bénéficiaires d'une subvention supérieure à 1239,47€ accordée par la commune à lui faire parvenir son bilan financier ainsi qu'un rapport d'activités.

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport d'activités et du bilan financier 2006 de l'ASBL « Espace Europe » de Carnières.

\*\*\*\*\*\*

## 10. Plan communal pour l'Emploi – Reconduction en 2007.-

En date du 30 avril 2007, Monsieur Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur, et Monsieur Philippe Courard, Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique nous signalent la reconduction du Plan communal pour l'Emploi en 2007.

Nous vous proposons donc de reconduire le Plan communal pour l'Emploi en 2007.

\*\*\*\*\*\*

11. Enseignement Fondamental – Déclaration de vacances d'emplois en vue de la nomination définitive.-

L'article 31 du décret du 6 juin 1994 fixe le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné.

Plusieurs emplois ne sont pas pourvus de titulaires définitifs.

Nous vous proposons de déclarer les vacances d'emplois ci-dessous :

#### **DEFINITIFS**

6 périodes de maître de religion islamique 13 périodes de maître de psychomotricité

\*\*\*\*\*